

« 2021 : et si je me syndiquais à la CGT ? »

*Nous ne sommes pas encore libres
nous avons seulement atteint la liberté d'être libres
(Nelson Mandela)*

Toulouse, le 12 janvier 2021

Après bientôt une année de pandémie gérée de manière catastrophique par un gouvernement responsable d'économies de bouts de chandelles et de rigueur budgétaire, **la CGT a montré toute son utilité pour les salariés et les citoyens durant la période.**

Aux Finances publiques, elle a été déterminante pour imposer à l'administration une protection des agents à la hauteur du risque lors de la première période de confinement. C'est encore la CGT qui au travers de plusieurs droits d'alertes déposés dans le cadre du CHSCT a poussé la direction locale à intervenir auprès des services où l'encadrement dérapait fortement. Elle a également mené la bataille juridique contre le vol de congé et la poursuit toujours. Enfin, elle continue de mener en lien avec les élus locaux le combat contre le NRP, véritable dislocation de notre réseau de proximité (la presse locale en a rendu compte depuis septembre).

Être informé·e, c'est mieux comprendre



La CGT écrit très régulièrement à ses syndiqué·e·s, au moyen de ses publications diverses ou par mail. Cela permet à ses adhérent·e·s de mieux s'insérer dans la vie des services, notamment par l'accès privilégié à des informations sur le fonctionnement global de notre direction.



Être syndiqué·e, c'est aussi **être informé·e au jour le jour** de ce qui se passe dans les autres services et de se sentir, de fait, plus impliqué·e dans le fonctionnement de notre service public. La presse CGT informe aussi sur l'actualité des autres secteurs professionnels.

Contrairement à d'autres syndicats, **la CGT est confédérée, c'est-à-dire qu'elle est représentée à tous les niveaux du monde du travail.** Cela permet aussi de rencontrer dans le cadre interprofessionnel des salarié·e·s des autres secteurs, public ou privé, et d'avoir une ouverture d'esprit sur la diversité du monde du travail.

Depuis deux ans, la CGT a mis en place dans le département une **préparation aux oraux de concours** pour ses syndiqué·e·s (oral blanc, documentation, conseils pratiques ...). De plus, elle organise également une formation des adhérents sur deux jours qui comporte des éléments économiques qui peuvent également être utiles à la préparation des concours et examens.

Enfin, via notre **site internet local** <http://www.dgfip.cgt.fr/31/> régulièrement mis à jour, vous pouvez, à tout moment et de n'importe où, accéder aux informations publiées par la section locale (660 articles publiés depuis mars 2017).

S'investir ou pas : à chacun·e selon ses envies ...

À la CGT, chacun s'investit comme il le souhaite. Un·e adhérent·e CGT est informé·e, consulté·e et si nécessaire défendu·e. Il / elle peut également choisir d'être formé·e sur les divers sujets dont s'occupe l'organisation syndicale (la formation syndicale est un droit fixé par le code du travail). Elle / Il peut rester un·e simple adhérent·e ou s'investir plus amplement dans les instances du syndicat et faire le choix de présenter sa candidature aux élections professionnelles pour représenter les collègues dans les instances réglementaires (CAP, CDAS, CHSCT, CT ...).

Trop cher de se syndiquer à la CGT ?

AAP2 – 3ème échelon : cotisation annuelle : 132 € soit après déduction fiscale 45 €

C2 – 7ème échelon cotisation annuelle : 160 € soit après déduction fiscale : 54 €

Insp – 7ème échelon ; cotisation annuelle : 229 € soit après déduction fiscale : 78 €

Entre 4 et 12 € par mois après la réduction d'impôt (du premier indice de C au dernier d'IP), on ne peut pas dire que la cotisation soit de nature à déséquilibrer un budget, quel que soit son grade.

Vous trouverez l'intégralité du barème de cotisations à l'adresse ci-dessous :

http://www.dgfiip.cgt.fr/31/IMG/pdf/bareme_2021.pdf

Le paiement peut se faire en une fois ou par prélèvements trimestriels ou mensuels.

Vous trouverez ci-dessous la liste des militant·e·s et représentant·e·s du personnel qui seront vos interlocuteur·trice·s privilégié·e·s, et auprès de qui vous pouvez solliciter l'adhésion pour l'année 2021 :

Toulouse Cité Administrative : SIE : Estelle MOLLO-GENE
SIP Nord-Ouest : Jean-Marc SALÈRES
SIP Cité : Frank DEMOL
PCE : Maria MARINHO, Jean-Jacques BERGOUGNOUX

Toulouse Carmes : Centre de contacts : Jean-Marc SERVEL

Toulouse Mirail : PCRP : Daniel AUTHIER et Stéphane BOY
PCE : Maïté SERENA

Toulouse Rangueil : SIE : Alain PRANDO
BDV : Julie FAUVEL et Sabrina FAYOLLE
CDIF : Christine LALOI

Toulouse Place Occitane : Paierie régionale : Nathalie CROZET
RFTM : Boris BEAUDOIN

Trésorerie des hôpitaux de Toulouse : Henri CATHALA

Colomiers : SIE : Rachel TISNÉ BRISON
SPL : Marie-Christine LAINÉ

Balma : SIP : Lisa CAVALIER
SIE : Nadine GLEIZES

Saint-Gaudens : SIE : Pierre-Emmanuel BENZAKEN

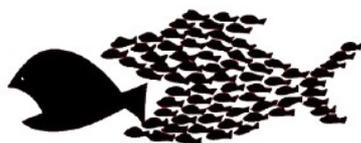
Équipe de Renfort : Jean-Marc SERVEL, Brigitte DIMOUCHY



2021

Je ne reste plus isolé·e. Pour me défendre, pour défendre mon métier, les retraites, la Sécurité sociale, pour défendre mes collègues, pour le progrès social, pour transformer la société,

Je rejoins la CGT !



**Une force
à vos côtés**

**LUTTER
PLUS**
pour
GAGNER PLUS

**J'AGIS
JE M'ENGAGE
JE ME SYNDIQUE!**